



17^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel
Examen Périodique Universel de la République du Tchad
Déclaration de la délégation de la République du Congo
Genève, le 29 octobre 2013

Monsieur le Président,

La délégation du Congo salue chaleureusement la délégation de Tchad conduite Monsieur Son Excellence Monsieur Laouna Gang Raoul, Ministre des droits de l'homme et de la promotion des libertés fondamentales et le remercie pour la présentation du rapport national du Tchad sur la mise en œuvre des recommandations du premier cycle.

Depuis 2009, le Tchad a renforcé sa participation aux instruments juridiques en matière des droits de l'homme en adhérant à plusieurs instruments juridiques internationaux.

De plus, le Tchad a engagé des actions remarquables à travers la mise en œuvre du programme d'appui à la réforme de la justice, l'adoption du plan d'action national des droits de l'homme et l'adoption d'une politique nationale de lutte contre l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Tous ses efforts méritent nos encouragements et une assistance technique appropriée accordée au Tchad par le Haut-Commissariat des droits de l'homme et les autres organismes internationaux, contribueraient à la réalisation des nobles objectifs poursuivis par ce pays.

Je vous remercie.